



Catherine Montillot **Formations, peut adapter ses formations et prendre en compte : le type de handicap, de difficultés, de restrictions ou de spécificités que vous présentez.**

Catherine Montillot, responsable de l'organisme de formation, est votre référente handicap pour définir des solutions d'adaptation ou de réorientation :

Tél : 06 15 06 83 19

Mail : [caty1@wanadoo.fr](mailto:caty1@wanadoo.fr)

### Prise en charge des personnes en situation de handicap

TYPE	Possibilités de compensation / adaptation
LE HANDICAP MOTEUR	<b>1) Formation sur le lieu de travail OU location d'une salle permettant l'accès d'une personne handicapée moteur</b> <b>2) Sensibilisation du reste du groupe</b>
LE HANDICAP CONSÉCUTIF À UNE MALADIE INVALIDANTE	<b>1) Temps et rythme de formation aménagés incluant les pauses nécessaires</b> <b>2) Recours à l'intervention de ressources externes/spécialistes compétents</b> <b>3) Conditions de formation appropriées :</b> - réduction de la taille du groupe si nécessaire - choix d'une salle et d'une configuration adaptée si nécessaire <b>4) Sensibilisation du reste du groupe</b> <b>5) Adaptation des mesures sanitaires en cas de ressource externe supplémentaire</b>
LE HANDICAP AUDITIF	<b>1) Adaptation de l'approche pédagogique :</b> - temps et rythme de formation aménagés - posture, gestuelle et diction de la formatrice adaptées - contenu pédagogique adapté <b>2) Recours à l'intervention d'interprètes</b> <b>3) Conditions de formation calmes et appropriées :</b> - réduction de la taille du groupe - choix d'une salle insonorisée et sans nuisance extérieure <b>4) Sensibilisation du reste du groupe</b> <b>5) Adaptation des mesures sanitaires (masque avec fenêtre transparente au niveau de la bouche) pour la formatrice</b>
LE HANDICAP PSYCHIQUE ET INTELLECTUEL	<b>1) Adaptation de l'approche pédagogique :</b> - temps et rythme de formation aménagés - posture et gestuelle adaptées de la formatrice - contenu pédagogique adapté <b>2) Recours à l'intervention de ressources externes/spécialistes compétents</b> <b>3) Conditions de formation appropriées :</b> - réduction de la taille du groupe - choix d'une salle et d'une configuration adaptée privilégiant le



Contact : Responsable administrative, handicap, pédagogique et formatrice : Montillot Catherine  
20, impasse Bernard - 13300 - Salon de Provence - Tél. : 06 15 06 83 19  
[caty1@wanadoo.fr](mailto:caty1@wanadoo.fr) - <https://www.ckti.fr>

Siren : 751 925 918 - Code APE : 8559A - Numéro d'activité : 93.13.15646.13

	<p>confort, la convivialité</p> <p><b>4) Sensibilisation du reste du groupe</b></p> <p><b>5) Adaptation des mesures sanitaires en cas de ressource externe supplémentaire</b></p>
<p><b>LE HANDICAP VISUEL</b></p>	<p><b>1) Adaptation de l'approche pédagogique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- posture et gestuelle adaptées la formatrice</li> <li>- contenu pédagogique adapté</li> </ul> <p><b>2) Recours à l'intervention de ressources externes/spécialistes compétents</b></p> <p><b>3) Conditions de formation appropriées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- réduction de la taille du groupe</li> <li>- choix d'une salle et d'une configuration adaptée privilégiant un bon éclairage et une proximité avec la formatrice</li> <li>- un vidéo-projecteur de haute qualité permettant un affichage des caractères en grand et clair</li> </ul> <p><b>4) Sensibilisation du reste du groupe</b></p> <p><b>5) Adaptation des mesures sanitaires en cas de ressource externe supplémentaire</b></p>
<p><b>TROUBLES DU LANGAGE ORAL</b></p>	<p><u><b>La communication adaptée en cas de trouble du langage oral</b></u></p> <p><b>Quelques idées d'aménagement en communication :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Attirez l'attention en jouant avec les intonations</li> <li>• Gérez le débit verbal, en insistant bien sur les points importants</li> <li>• Répétez plusieurs fois la consigne</li> <li>• Utilisez la communication non verbale : gestes, mimiques, dessins, photos, pictogrammes, etc.</li> </ul>

